



CIRCULAIRE N°19 DU 24 MAI 2007

Aux : Aux Organismes de Courses à Labels FFA
Aux Membres de la Commission Nationale des Organismes
Aux Membres de la Commission Nationale des Courses Hors Stade
Aux Ligues
Aux Commissions Régionales des Courses Hors Stade
Aux Commissions Départementales des Courses Hors Stade
Aux Officiels Hors Stade

De : André GIRAUD

Copie : Bernard AMSALEM
Suzanne CATHIARD
Annie LAURENT
Christian ROGGEMANS
Gérard GOUNON
Jean GRACIA

Objet : Label FFA / Cahier des charges 2008

Mesdames, Messieurs,

Votre course a obtenu le Label de notre Fédération en 2007. Un Officiel de notre corps de Juges-Arbitres a assisté à l'édition de votre épreuve et a rédigé un rapport qui servira au renouvellement de votre Label.

Nos Juges-Arbitres sont également à votre disposition pour le mesurage de vos circuits ainsi que pour tous autres conseils relevant de leurs compétences.

Afin de renouveler votre candidature pour 2008, vous trouverez ci joint le cahier des charges pour cette nouvelle saison. Une version informatisée est également disponible sur notre site Internet www.athle.com.

Afin que votre dossier de candidature soit étudié et transmis à la Commission Nationale des Organismes pour validation, merci de le faire parvenir à nos instances locales avant les assemblées annuelles.

En vous souhaitant une bonne édition 2008, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

André GIRAUD
Président de la Commission Nationale
des Organismes



1. DESTINATAIRES

- Les Ligues Régionales
- Les Commissions Régionales des Courses Hors Stade (CRCHS)
- Les Commissions Départementales des Courses Hors Stade (CDCHS)
- Les organisateurs des épreuves :
 - à Label International 2007
 - à Label National 2007
 - à Label Régional 2007
 - candidates à un Label en 2008 sous couvert de leur CRCHS
- Les officiels Hors stade.
- Les sociétés de chronométrie.

2. REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Réglementation des courses Hors stade 2008.

Les candidatures aux Courses à Label International, National ou Régional devront être répertoriées au moment de l'établissement du calendrier. Les courses, auxquelles un label National ou International est accordé, ou qui sont supports d'un Championnat de France sont prioritaires lors de l'harmonisation du calendrier par la CRCHS (cf réglementation).

REFERENCES REGLEMENTAIRES AUX HANDISPORTS

Sans toutes les épreuves sur routes les athlètes en fauteuil "Handi Bike" (fauteuil roulant mu par la force d'un pédalage avec les bras) ne sont pas autorisés à participer. Seuls les athlètes utilisant un fauteuil traditionnel (fauteuil roulant mu par la force des bras sur les roues) sont autorisés à participer.



3. DEFINITION DES FAMILLES DES COURSES HORS STADE

3.1 Label FFA des épreuves qualificatives et classantes

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 heures, ekiden),
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses à labels,
- Conforme aux critères particuliers du cahier des charges pour les épreuves qualificatives et classantes.

3.2 Label FFA des courses « classiques et populaires »

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses à labels,
- Épreuves de masse, mêlant le caractère de fête et le caractère sportif, de notoriété reconnue.

3.3 Label FFA des courses de montagne

- Epreuves ayant un fort dénivelé positif,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges,
- Critères spécifiques définis dans la réglementation des courses et des manifestations Hors stade.

3.4 Label FFA des courses « nature »

- Epreuves se déroulant sur un parcours à grande majorité en chemins ou sentiers,
- Épreuves se déroulant sur une distance non officielle,
- Conforme aux critères généraux du cahier des charges des courses labels.

3.5 Label FFA des courses en étapes, en relais et Ekiden

- Critères définis dans la réglementation des courses Hors stade,
- Conforme au cahier des charges des courses à labels.

Dans chacune des ces familles, les organisateurs peuvent prétendre aux Labels Régionaux, Nationaux ou Internationaux.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives.



4. **LABEL INTERNATIONAL**

- 4.1** La FFA reconnaîtra en 2008, et à la demande des Organismes concernés, un maximum de **25** épreuves à Label International (hors Championnats de FRANCE) qui devront être crédités de 4500 points et plus.
- 4.2** Parmi ceux-ci, 2 Labels Internationaux seront réservés aux courses « classiques et populaires » ou aux courses « nature ».
- 4.3** Le nombre d'épreuves étant limité, les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classées selon le barème de classement des courses à labels (annexe 1). La période de référence ira du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007.
Seront retenus les 25 meilleurs totaux des épreuves demandant un label international.
- 4.4** Les conditions minimales (auxquelles la Commission Nationale des Organismes peut éventuellement accorder des dérogations) sont :
- L'organisation doit être une structure de la FFA ou à défaut passer une convention écrite de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité Départemental ou Ligue),
 - une antériorité d'au moins 3 ans, dont 1 an avec le label national,
 - une participation d'au moins 1000 coureurs lors de l'édition s'étant déroulée durant la période de référence,
 - prévoir au moins 3 athlètes classés de niveau national 1,
 - prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
 - le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supportés par l'organisation,
 - pour les épreuves de distances officielles (10km, 15km, 20km, Semi marathon, 25km, Marathon, 100km et 24 heures), vérification de la distance par un mesureur expert IAAF/AIMS,
 - pour les épreuves se déroulant sur une autre distance, mesurage par un officiel fédéral des courses Hors stade,
 - l'organisation s'engage à envoyer, sous 48 heures, par email à la FFA et la Ligue les classements, avec les numéros de licence, suivant l'annexe 5,
 - l'engagement de respecter l'ensemble des règlements de la FFA et de la CNCHS,
 - le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
 - l'accord de la CRCHS,
 - l'accord de la FFA sur la date proposée,
 - l'engagement, lors de l'utilisation des puces de téléchronométrie, de synchronisation départ avec le signal du starter (pas de temps réel) et obligation d'un chronométrage classique pour les 50 premiers hommes et femmes,
 - l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès de la FFA ou sur le site de la FFA,
 - l'accueil de 2 officiels internationaux ou fédéraux nommés par la CNCHS pour juger l'épreuve.
- 4.5** Les épreuves à Label International et qui se déroulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 h, (cf. point 7.3 des règles techniques de la réglementation des courses et manifestations Hors stade 2007) sont automatiquement classantes (pour les points club FFA) et/ou qualificatives (pour les épreuves pour lesquelles un Championnat de France sur qualification existe).
- 4.6** Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com
- 4.7** Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction des organisations de la FFA.
- 4.8** Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenciés sur les épreuves à label FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.



5. LABEL NATIONAL

- 5.1** La FFA reconnaîtra en 2008, et à la demande des Organismes concernés un maximum de 50 épreuves à Label National, (hors Championnats de FRANCE) qui devront être crédités de 1500 points et plus.
- 5.2** Cinq Labels Nationaux peuvent être attribués, hors quota, au DOM/TOM.
- 5.3** Sept Labels Nationaux seront réservés, hors quota, aux courses supportant un Championnat de France (10km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 heures, montagne et ekiden), 3 Labels Nationaux peuvent être réservés, hors quota, aux courses de relais, 3 Labels Nationaux seront réservés aux courses, hors quota, aux courses « Classiques et populaires » ou aux courses « Nature », 3 Labels Nationaux peuvent être réservés, hors quota, aux épreuves de l'Ultra (100km et 24heures).
- 5.4** Le nombre d'épreuves étant limité, les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classées selon le barème des classements des courses à labels (annexe 1).
La période de référence ira du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007.
Seront retenus meilleurs totaux des épreuves demandant un label national.
- 5.5** Les conditions minimales (auxquelles la Commission Nationale des Organismes peut éventuellement accorder des dérogations) sont :
- L'organisation doit être une structure de la FFA ou à défaut passer une convention écrite de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité Départemental ou Ligue),
 - une antériorité d'au moins 2 ans, dont un an avec le label régional,
 - une participation d'au moins 500 coureurs lors de l'édition s'étant déroulée durant la période de référence,
 - au moins 3 athlètes classés de niveau national 3,
 - prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
 - le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supportés par l'organisation. Mesurage du parcours par un officiel fédéral des courses Hors stade,
 - l'organisation s'engage à envoyer sous 48 heures, par email à la FFA et à la Ligue les classements, avec les numéros de licence, suivant l'annexe 5,
 - l'engagement de respecter l'ensemble des règlements de la FFA,
 - le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
 - l'accord de la CRCHS,
 - l'accord de la FFA sur la date proposée,
 - l'engagement, lors de l'utilisation des puces de télémétrie, de synchronisation départ avec le signal du starter (pas de temps réel) et obligation d'un chronométrage classique pour les 50 premiers hommes et femmes,
 - l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès de la FFA,
 - l'accueil de 2 officiels désignés par la CNCHS.
- 5.6** Les épreuves à Label National et qui se déroulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 h, ekiden (cf. point II des règles techniques de la réglementation des courses et manifestations Hors stade 2007) sont automatiquement classantes (pour les points club FFA) et/ou qualificatives (pour les épreuves pour lesquelles un Championnat de France sur qualification existe).
- 5.7** Les critères pour qu'une épreuve de relais, de course en montagne ou de grand fond, puisse être prise en considération par la Commission Nationale des Organismes sont les mêmes que pour une épreuve en ligne, mais des dérogations peuvent être accordées si l'une ou les deux premières conditions ne sont pas remplies.
- 5.8** Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com
- 5.9** Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction des organisations de la FFA.
- 5.10** Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenciés sur les épreuves à label FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.



6. LABEL REGIONAL

- 6.1** Les épreuves ayant obtenu le Label Régional et qui se déroulent sur une distance reconnue par l'IAAF (10km, 15km, 20km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24h) sont dites classantes et permettent l'obtention de points FFA en fonction des performances réalisées par les athlètes. Elles sont également qualificatives pour les épreuves pour lesquelles un Championnat de France sur qualification existe.
- 6.2** Seules les épreuves décrites dans le calendrier spécifique des courses à label peuvent être prises en compte pour l'homologation des performances :
- Calcul des points FFA pour le classement de clubs,
 - qualification pour les Championnats de France,
 - bilan des performances,
 - homologation des records (nationaux, régionaux et départementaux).
- 6.3** Les conditions minimales :
- L'organisation doit être une structure de la FFA ou à défaut passer une convention écrite de support technique avec une structure de la FFA (Club, Comité Départemental ou Ligue),
 - une antériorité d'au moins 1 an,
 - le versement du droit d'inscription suivant l'annexe 2,
 - l'accord de la CRCHS,
 - prévoir l'organisation d'un contrôle antidopage,
 - le mesurage du parcours : la validité du mesurage d'un parcours ne peut excéder 5 ans, même si ce parcours n'a pas été modifié dans son tracé général. Les frais de mesurage seront supportés par l'organisation. Le mesurage du parcours doit être réalisé par un officiel de courses Hors stade,
 - l'envoi des résultats complets par email sous 48 heures (annexe 5), à la FFA et à la Ligue,
 - l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label à l'exclusion de tout autre logo de la FFA, à obtenir auprès de la FFA,
 - L'accueil d'un officiel hors stade désigné par la CRCHS.
- 6.4** le nombre d'épreuves étant limité, les organisations, ayant fait l'objet d'un rapport favorable lors de la précédente édition, seront classées selon les barèmes de classement des labels portés à la connaissance des organisateurs concernés. La période de référence ira du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007.
- 6.5** Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site internet de la Fédération, www.athle.com.
- 6.6** Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction des organisations de la FFA.
- 6.7** Etablissement d'un bilan des performances de tous les licenciés sur les épreuves à label FFA à distance officielle et consultable sur le site internet de la Fédération par le grand public.



7. LABEL MONTAGNE

7.1 Critères techniques

Epreuve en milieu montagnard présentant un minimum de

- ♦ 500m de dénivelé positif cumulé minimum,
- ♦ 300m de dénivelé minimum entre point haut et point bas,
- ♦ une durée de course de 1 heure à 1 heure 15 pour les premiers,
- ♦ une antériorité d'au moins un an.

Certains critères peuvent faire l'objet d'une dérogation sur avis de la Commission Nationale des Organisateurs.

7.2 Répartition géographique

Répartition nationale tenant compte du nombre de courses en montagne organisées dans les différents massifs montagneux : Alpes du Nord, Alpes du Sud, Corse, Massif Central, Vosges, Pyrénées.

7.3 Challenge National des Courses de Montagne

Le classement aura pour support les courses ayant obtenu le label montagne et les Championnats de France, d'Europe et du Monde de la discipline.

Une communication et promotion du Challenge seront faites auprès des médias spécialisés et sur le site de la FFA.

7.4 Cahier des Charges

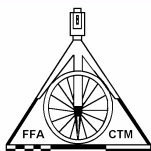
Pour obtenir le label montagne, la course devra correspondre aux critères techniques et l'organisateur devra accepter les conditions du cahier des charges :

- il est souhaitable d'inviter un minimum de 4 coureurs hommes ou femmes de la liste du suivi montagne. Remboursement des frais de déplacements suivant le barème FFA (circulaire financière).
- 1 juge arbitre HS désigné par la CNCHS
- versement d'un droit d'organisation de 500 Euros à la FFA suivant l'annexe 2,
- l'organisateur remplit les formulaires annexes 8 et 9,
- l'organisateur s'engage à respecter l'intégralité des règlements de la FFA et de la CNCHS (cf. point II des règles techniques de la réglementation des courses et manifestations Hors stade),
- l'envoi des résultats complets par email ou sur disquette sous huitaine (annexe 5), à la FFA et à la Ligue,
- l'organisateur s'engage à utiliser, dans sa communication, le logo des courses à label Montagne à l'exclusion de tout autre logo de la FFA.
- Vous avez la possibilité de bénéficier de l'inscription en ligne sur le site Internet de la Fédération, www.athle.com.
- Pour faciliter vos inscriptions, vous avez la possibilité de récupérer le fichier des licenciés de la FFA. Contacter la Direction des organisations de la FFA.



8. EPREUVES QUALIFICATIVES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

- 8.1 Sont considérées comme épreuves qualificatives, les 10km, les semi marathons, les marathons et les Ekidens. Il est indispensable à ce que les organisateurs saisissent les numéros de licence et envoient leur fichier suivant le format logica afin que les coureurs ayant réalisé les minima puissent être qualifiés.
- 8.2 Pour 100 km, Montagne et 24 heures, il n'y a pas d'épreuves qualificatives spécifiques. Les conditions particulières sont précisées dans le livret des règlements estivaux 2007 (à paraître) ou sur Internet : www.athle.com.
- 8.3 Sauf indication contraire à paraître dans le livret des règlements des compétitions, toutes les compétitions se déroulant 15 jours avant les Championnats de France de l'année précédente jusqu'à 3 semaines avant les Championnats de France de l'année en cours sont qualificatives (qualifications individuelles) pour 2008.
- Pour les Championnats de France des 10km, Semi marathon, Marathon et Ekiden, il a été décidé que les Championnats de France seront considérés comme qualificatifs pour le suivant s'il se déroule moins de 1 an avant les Championnats de l'année suivante.
- Toutes celles qui se dérouleront après les Championnats de France 2008 seront qualificatives pour les Championnats de France 2009.
- La course Open qui se déroule dans le cadre des championnats de France est qualificative pour la saison suivante.
- 8.4 Les performances qualificatives pour les 10 km, le Semi marathon et le Marathon **ainsi que les périodes qualificatives particulières éventuelles** seront publiées dans le livret des règlements des compétitions 2008 et sur le site FFA www.athle.com.



9. MESURE DE L'ÉPREUVE

- 9.1** Une attention toute particulière sera portée à la mesure des parcours sur des distances officielles et devant permettre des comparaisons chronométriques, l'établissement des statistiques annuelles et la validation des records (nationaux, régionaux et départementaux).
- 9.2** La CNCHS a créé, en son sein, un CTM (Comité Technique de Mesurage) qui est chargé de faire le suivi de ces opérations de mesure.
- 9.3** Seuls sont habilités à effectuer cette mesure :
- Les mesureurs officiels reconnus par l'IAAF et l'AIMS,
 - Les officiels de courses Hors stade inscrits sur la liste fédérale.
- 9.4** Un numéro d'enregistrement officiel (donné par le CTM) sera attribué à chacun des parcours mesurés dans ces conditions avec délivrance d'un certificat officiel de mesurage.
- 9.5** Consultation des courses mesurées sur le site de la FFA www.athle.com .
- 9.6** Les organisateurs sollicitant un label ou ceux qui ont modifié leur parcours devront prendre contact sans tarder auprès de la Commission Régionale des Courses Hors Stade afin qu'un mesureur officiel soit désigné.
- 9.7** Les frais de mesurage appliqués doivent être conformes à la tarification fédérale (contacter votre CRCHS ou la FFA).
- 9.8** Les meilleures performances nationales réalisées sur une distance intermédiaire pourront être homologuées si la distance a été pointée exactement et si 2 chronométreurs sont présents. Ex : performance réalisée sur 20km lors d'un Semi marathon.
- 9.9** L'organisateur s'engage à obtenir le certificat de mesurage auprès du mesureur qui a validé le parcours et à présenter le dossier de mesurage complet à l'officiel de CHS désigné pour juger l'épreuve.
- 9.10** Dans le cadre des épreuves de relais sur route par étapes labellisées, lorsque les étapes ne sont pas des distances classiques (5, 10, 15, 20, 21.1, 25, 30, 42.195 ou 100 km), le mesurage méthode Jones Counter de chaque tronçon ne sera pas systématiquement obligatoire. Par contre l'organisateur est tenu d'indiquer, avec le maximum de précision, la longueur de chaque étape.

10 LA PROCEDURE DE DEMANDE DE LABEL

L'organisateur remplit les formulaires de candidature annexes 3, 4, pour les épreuves de montagne les annexes 8, 9, puis le transmet pour **le 5 octobre 2007**, au Président de la CRCHS.

11 ECHEANCIER POUR L'ENVOI DES DOSSIERS

11.1 Seuls les dossiers complets seront pris en compte, s'ils comprennent :

La demande d'organisation (annexe 3 ou 8),

La fiche de renseignements (annexe 4 ou 9),

Le formulaire de commande Logica si nécessaire (annexe 11)

Un chèque correspondant au montant des droits d'organisation à l'ordre de la FFA,

Un classement complet pour les courses n'ayant pas de label en 2007.

11.2 Echancier :

- **Date limite d'envoi des dossiers à la CRCHS pour le 5 octobre 2007**
- **25 octobre 2007** – Date limite de réception des dossiers à la FFA (après visa de la CRCHS).

Les dossiers non reçus au-delà du 25 octobre ne seront pas pris en compte.

En raison des délais de composition et d'impression du calendrier des courses à label, les dossiers ne respectant pas cet échéancier seront refusés.

12 JURY

Les officiels de course Hors stade assurant la fonction de juge arbitre ou de juge arbitre adjoint sont désignés respectivement par la CNCHS (pour les labels internationaux, nationaux et montagne) et par la CRCHS (pour les labels régionaux).

L'hébergement de ces officiels (maximum de 2) doit être assuré par l'organisateur.

Les frais de déplacement de ces officiels sont pris en charge par les CRCHS (pour les labels régionaux) et par la FFA/CNCHS pour les labels internationaux, nationaux et montagne.

L'organisateur devra communiquer la composition de son jury à la commission régionale concernée au plus tard 8 jours avant la compétition et en remettre un double au juge arbitre de l'épreuve.

13. BILAN DES PERFORMANCES

Le bilan des performances est mis en place sur internet, www.athle.com pour toutes les compétitions se déroulant sur l'une des distances suivantes : 10km, 15km, Semi marathon, Marathon, 100km, 24 heures et ekiden.

Ce classement est évolutif, chaque nouvelle performance entraîne une actualisation de l'ensemble du classement national.

Toutes les courses ayant un label et se déroulant sur une distance (10km, 15km, Semi Marathon, marathon et 100km, 24 heures) participent au Bilan.

Pour que le classement soit actualisé, il est important d'envoyer le fichier complet rapidement suivant l'annexe 5.

14 LISTE DES MANAGERS

Une liste des Managers agréés FFA est disponible à la Fédération.

Veuillez contacter M. Jean-Paul JACOB, Tél. : 06.81.31.54.44.

15. LES AGENTS SPORTIFS

La liste des agents habilités à exercer en France est consultable sur le site internet de la FFA – www.athle.com

Chaque organisateur devra adresser à la Commission des Agents Sportifs de la FFA, dans le mois suivant la tenue de la manifestation, le tableau synthétique relatif aux agents sportifs. Ce tableau est téléchargeable sur le site Internet de la FFA dans la rubrique "agents sportifs". Le non renvoi de ces informations pourra entraîner le non renouvellement du label.

Pièces jointes :

- ⇒ Annexe 1 - Critères d'attribution des Labels Internationaux, Nationaux et Régionaux
- ⇒ Annexe 2 - Droit d'organisation des labels FFA 2008
- ⇒ Annexe 3 - Candidature à la reconnaissance d'épreuves de courses Hors stade
- ⇒ Annexe 4 - Fiche de renseignements
- ⇒ Annexe 5, 5B, 5C - Format des résultats à renvoyer
- ⇒ Annexe 6 - Formulaire de jury des épreuves à Label International, National et Régional
- ⇒ Annexe 7 - Adresses email des CRCHS
- ⇒ Annexe 8 - Candidature montagne
- ⇒ Annexe 9 - Fiche renseignement montagne
- ⇒ Annexe 10 - Inscription en ligne
- ⇒ Annexe 11 - Formulaire de commande Logica/Cross route

ANNEXE 1

CRITERES DU CALCUL DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DES LABELS INTERNATIONAUX, NATIONAUX ET REGIONAUX

Ne pourront être considérées comme candidates à l'attribution d'un Label International, National ou Régional que les courses ayant déposé une demande et dont le dossier de l'édition précédente est impérativement à jour (Classement, disquette et droit d'organisation renvoyés à la Commission Nationale des Organisateurs).

Le nombre des Labels Internationaux, Nationaux et Régionaux étant limité, les organisations candidates seront classées et les labels seront attribués en fonction de ce classement.

L'attribution des labels ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission Nationale des Organisateurs.

1. LABELS INTERNATIONAUX

Ce classement permet l'attribution des Labels Internationaux.

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la Commission Nationale des Organisateurs et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

2. LABELS NATIONAUX

Ce classement permet l'attribution des Labels Nationaux.

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la Commission Nationale des Organisateurs et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

3. LABELS REGIONAUX

Avis de la CRCHS et de la CNCHS, accord de la Commission Nationale des Organisateurs et selon les conditions minimales énumérées dans ce présent cahier des charges.

4. CRITERE DU CALCUL DE POINTS BASE SUR LE NIVEAU SPORTIF

NOM DE L'EPREUVE	VILLE /DEPARTEMENT	Date	Distance

HOMMES	INT A	INT B	N1	N2	N3	R1	R2	R3	D1	D2	D3
10 kms	27'38"	28'06"	28'59"	30'13"	32'10"	34'07"	36'04"	38'01"	39'58"	44'00"	50'00"
15 kms	43'00"	43'35"	44'30"	46'15"	49'00"	51'45"	54'30"	57'15"	1h00'00"	1h07'00"	1h16'00"
20 kms	58'25"	59'05"	1h00'00"	1h02'20"	1h05'55"	1h09'35"	1h13'15"	1h16'55"	1h20'35"	1h30'00"	1h42'00"
Semi	1h01'18"	1h02'00"	1h03'15"	1h05'25"	1h09'00"	1h13'00"	1h17'00"	1h21'00"	1h25'00"	1h35'00"	1h48'00"
Marathon	2h09'45"	2h11'45"	2h15'25"	2h22'50"	2h32'00"	2h41'00"	2h50'00"	2h59'00"	3h08'00"	3h27'00"	3h56'00"
100 kms	6h35'00"	6h53'00"	7h11'00"	7h30'00"	8h00'00"	8h25'00"	8h50'00"	9h15'00"	9h40'00"	10h40'00"	12h00'00"
24 heures	250kms	240kms	230kms	220kms	210kms	200kms	190kms	180kms	170kms	155kms	135kms
Ekiden	1h54'30	1h56'30	1h59'10	2h04'20	2h12'00	2h19'50	2h27'40	2h35'30	2h43'20	3h00'00	3h25'00

FEMMES	INT A	INT B	N1	N2	N3	R1	R2	R3	D1	D2	D3
10 kms	31'30"	32'20"	34'05"	36'15"	38'36"	40'57"	43'18"	45'39"	48'00"	53'00"	1h00'00"
15 kms	49'05"	50'25"	52'40"	56'25"	1h00'00"	1h03'35"	1h07'10"	1h10'45"	1h14'20"	1h22'00"	1h33'00"
20 kms	1h06'40"	1h08'25"	1h11'15"	1h16'30"	1h21'20"	1h26'10"	1h31'00"	1h35'50"	1h40'40"	1h51'00"	2h05'00"
Semi	1h10'00"	1h11'50"	1h14'45"	1h20'15"	1h25'20"	1h30'25"	1h35'30"	1h40'35"	1h45'40"	1h57'00"	2h12'00"
Marathon	2h27'00"	2h32'00"	2h41'00"	2h59'00"	3h13'00"	3h27'00"	3h41'00"	3h55'00"	4h09'00"	4h35'00"	5h00'00"
100 kms	7h45'00"	8h15'00"	8h45'00"	9h20'00"	9h55'00"	10h30'00"	11h05'00"	11h40'00"	12h15'00"	13h30'00"	15h00'00"
24 heures	200kms	210kms	205kms	200 kms	190kms	180kms	170kms	160kms	150kms	120kms	100kms
Ekiden	2h10'20	2h14'10	2h20'10	2h29'00	2h38'20	2h47'40	2h57'00	3h06'20	3h15'40	3h36'00	4h05'00

	Masculins			Ekiden		Féminins				Ekiden	
	Nbre Coureurs	Points FFA	Nbre d'équipes	Points FFA	Nbre de points	Nbre Coureurs	Points FFA	Nbre d'équipes	Points FFA	Nbre de points	
international 1		17		102		international 1	17		102		
international 2		15		90		international 2	15		90		
national 1		13		78		national 1	13		78		
national 2		11		66		national 2	11		66		
national 3		9		54		national 3	9		54		
régional 1		7		42		régional 1	7		42		
régional 2		6		36		régional 2	6		36		
régional 3		5		30		régional 3	5		30		
départemental 1		4		24		départemental 1	4		24		
départemental 2		3		18		départemental 2	3		18		
départemental 3		2		12		départemental 3	2		12		
Autres		1		6		Autres	1		6		

Autres: Tout participant ayant réalisé une performance supérieure à D3 marque 1 point ou 6 points pour les équipes Ekiden

Cotation de la course

--

DROITS D'ORGANISATION DES LABELS FFA 2008

Tarifs des Courses à Label :

→ Courses à Label International

- 15 000 arrivants et plus :	2600 €
- de 10 000 à 14 999 arrivants :	2200 €
- de 5 000 à 9 999 arrivants :	1800 €
- de 2 500 à 4 999 arrivants :	1 350 €
- de 1 500 à 2 499 arrivants :	1 100 €
- moins de 1 500 arrivants	850 €

→ Courses à Label National

a)- Courses qualificatives, classantes, classiques et nature :

- de 2 500 à 4 999 arrivants :	1 350 €
- de 1 500 à 2 499 arrivants :	1 100 €
- moins de 1 500 arrivants	850 €

→ Courses à Label Montagne, Relais et Ultra (National)

Les droits sont fixés à : 500 €

→ Courses à Label Régional

a)- Courses qualificatives et classantes (10 km, Marathon et Semi marathon) :

- 3000 arrivants et plus :	800 €
- de 1 500 à 2999 arrivants :	640 €
- de 500 à 1 499 arrivants :	480 €
- de 300 à 499 arrivants :	320 €
- de 100 à 299 arrivants :	240 €
- moins de 100 arrivants :	160 €

b)- Courses classantes (15, 20, 25, 100 km et 24 heures) et autres distances :

- 1 500 arrivants et plus :	480 €
- de 500 à 1 499 arrivants :	320 €
- moins de 100 à 499 arrivants :	160 €
- moins de 100 arrivants :	120 €

c)- Courses de relais :

- 50 équipes et plus :	180 €
- moins de 50 équipes :	100 €

→ Courses à Label Départemental

Les frais de gestion (frais de dossier et activités annexes de la Commission) sont fixés par la CDCHS.

Nota : Une réduction de 50 % sera accordée pour un deuxième label (celui dont les droits d'organisation sont les plus faibles) si la deuxième course à label est organisée le même jour.

CANDIDATURE A LA RECONNAISSANCE D'ÉPREUVES DE COURSES HORS STADE 2008

Structure FFA, support de l'organisation (à remplir obligatoirement)

N° du club FFA Comité d'organisation (si différent) :
 Nom du Club FFA :
 ou la Ligue (si organisatrice).....
 ou le CDA (si organisateur)

Représenté(e) par M. Mme Mlle (Nom, Prénom, Fonction) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones : Télécopies :

Travail : Travail :

Domicile : Domicile :

Club : Club :

Portable :

Email : Site Internet :

1. Reconnaît avoir pris connaissance de la circulaire relative aux épreuves à Labels 2008 et demande l'inscription de l'épreuve :

Nom de l'épreuve :

Distance : Date : Ville d'arrivée exact de l'épreuve :

LABEL INTERNATIONAL **LABEL NATIONAL** **LABEL REGIONAL**

Suivant la définition des familles des courses hors stade (point 3).

Epreuve : **qualificative/classante** **populaire, classique**
 nature **par étape, relais et ekiden**

2. S'engage à respecter l'ensemble des règlements IAAF, FFA/CNCHS et l'intégralité du cahier des charges

3. Joint à cette demande un chèque à l'ordre de la Ligue de :

MONTANT :	Euros
-----------	-------

4. Envoi cette demande à sa CRCHS **avant le 5 octobre 2007.**

Date Signature Cachet de la structure FFA organisatrice

Date de réception à la CRCHS	Avis et signature du Président de la CRCHS

A COMPLETER DE FACON EXHAUSTIVE et A ADRESSER A VOTRE COMMISSION REGIONALE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES EPREUVES CANDIDATES
A UN LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL OU REGIONAL

NOM DE L'EPREUVE :

Lieu : Date :

Heure de départ : Distance : Km

N° du certificat de mesurage délivré par le C.T.M. :

Nombre d'arrivants de la dernière édition (uniquement pour la course concernée) :

Joindre un classement complet si l'épreuve n'avait pas de label en 2007.

Records de l'épreuve (Année - Temps - Nom - Prénom - Nationalité)

- Masculin :
- Féminin :

Performances de la dernière édition : (Temps - Nom - Prénom - Nationalité)

- 1^{er} Homme :
- 1^{ère} Femme :

PERSONNE A CONTACTER POUR LES ENGAGEMENTS :

Nom / Prénom :

Adresse :

..... Cp / Ville :

Tél. : Fax :

Portable :

Email : Site :

**A COMPLETER DE FACON EXHAUSTIVE ET
 A RENVoyer A VOTRE COMMISSION REGIONALE
 TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU ILLISIBLE SERA REFUSE**

FICHER RESULTATS A ENVOYER A LA FFA

Le système de gestion des performances a été mis en place à la Fédération Française d'Athlétisme, regroupant les résultats piste, salle, cross, route dans une base unique de performances.

Afin de pouvoir :

Récupérer les résultats de votre épreuve pour :

- Etablir la liste des qualifiés aux Championnats de France,
- Réaliser une compilation des fichiers des performances pour les recherches,
- Etablir un bilan des performances sur 10km, 15km, 20km, Semi-marathon, marathon, 100km, 24 heures et ekiden
- Elaborer « Athlérama » (annuaire statistique relatant toutes les performances de niveau national et au- dessus)
- Etablir le classement VK, et le classement des clubs.

Vous devez adresser sous 48 heures à :

- **La FFA., CNCHS, 33, Avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris Cedex 13**
Tel : 01 53 80 70 63 - Email : cnchs@athle.org
- Et à votre **CRCHS et Ligue**

Un fichier informatique

- **selon le format logicaroute (fichier d'export NXTR)**

OU

- **un fichier GMCAP (.cap)**

OU

- **selon le protocole logica en format txt, séparateur tabulation, les champs suivants sont obligatoires**

Licence	Nom	Prénom	Nation	Code club	équipe	Année naissance	Catégorie	Sexe	Code d'appel	Place	Perf	Lieu	Titre compétition	Date compétition
Nolicence	Nom	prenom	Natio nalité	Code club	nomequi pe	anneenai ssance	categorie	sexe	codeappel	place	performanc en	lieucompetition	nomcompetition	debutcompetition
645922	DUPONT	MARCEL	FRA	075000	Club y	1958	V1	M	261	1	3345	PARIS	10 KM DE XY	25/08/06
354122	DUPONT	AUDREY	FRA	059000	Club x	1978	SE	F	261	2	3455	PARIS	10 KM DE XY	25/08/06

Détails des champs :

Licence : 6 à 7 chiffres ou Pass running : lettre T suivie de 6 chiffres

Code club : 6 chiffres

Nationalité : 3 caractères cf. ANNEXE 5C

Année de naissance : 4 chiffres

Catégorie : 2 caractères ; MI, CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4

Performance : en numérique sans séparateur, exemple pour 1h15'25 = 11525, 33'45 = 3345

ENTETE LOGICA

Elle est composée de 2 lignes,
Les champs en **GRAS SOULIGNES** sont obligatoires,
Les autres champs sont facultatifs mais doivent apparaître même s'ils ne sont pas renseignés.

Dossard/Licence/Nom/Prénom/Nationalité/N° club athlète/N° club équipe/équipe/N° équipe/E/I/info
libre/Département/équipe/Ligue/équipe/O/Infoutilisateur/Annéenaissance/Catégorie/Sexe/Département/Ligue/Nom
listed'engagé(e)s/Nomcourse/Coded'appel/Distance/Durée/Place/Perf/Qualif/Lieu/Titrecompétition/Date
compétition/Adresse 1 athlète/Adresse 2 athlète/Code postal athlète/Ville athlète/Pratiquant/type de licence/Ordre
composition Ekiden/Catégorie équipe/Sexe équipe/Place équipe Ekiden/Perf Ekiden/Perf indiv Ekiden

dossard/nolicence/nom/prenom/nationalite/noclub/noclubequipe/nomequipe/indiceequipe/typeengagement/co
mmentaireengagement/nodeptequipe/ligueequipe/O/commentaire/anneenaissance/categorie/sexe/nodept/noligu
e/nomepreuve/nomcourse/codeappel/distancecourse/duree/place/performance/qualif/lieucompétition/nomco
mpétition/debutcompétition/adresse1/adresse2/codepostal/ville/pratiquant/typelicence/ordreathlete/categorieekid
en/sexeekiden/placeekiden/performancecumuln/performanceindn

NOTA : Afin que tous les fichiers soient exploitables, les organisateurs sont tenus de respecter IMPERATIVEMENT le protocole ci-dessus. Les résultats qui ne correspondront pas au protocole ci –dessus ne seront pas pris en compte.

Trop de résultats arrivent avec des erreurs dans les noms, prénoms, n° licence, etc., ce qui complique la tâche des classeurs. Quelque soit le logiciel utilisé, vous devez utiliser la base des licenciés, pass running et club pour faire les engagements des athlètes. Vérifier auprès de votre prestataire informatique s'il peut assurer ce service.

La FFA vous met à disposition Logica Cross/Route, ainsi que la base des licences, pass running et club, afin de procéder et de faciliter la saisie des engagements, et à l'élaboration des résultats. (cf annexe 11)

CAS PARTICULIER

EKIDEN :**Entête logica pour un Ekiden**

Les champs en **GRAS SOULIGNES** sont obligatoires,
 Les autres champs sont facultatifs mais doivent apparaître même s'ils ne sont pas renseignés.

Dossard/Licence/Nom/Prénom/Nationalité/N° club athlète/N° club équipe/équipe/N° équipe/E/I/info libre/Départementéquipe/Ligueéquipe/O/Infoutilisateur/Annéenaissance/Catégorie/Sexe/Département/Ligue/Nomlisted'engagé(e)s/Nomcourse/Coded'appel/Distance/Durée/Place/Perf/Qualif/Lieu/Titrecompétition/Date compétition/Adresse 1 athlète/Adresse 2 athlète/Code postal athlète/Ville athlète/Pratiquant/type de licence/Ordre composition Ekiden/Catégorie équipe/Sexe équipe/Place équipe Ekiden/Perf Ekiden/Perf indiv Ekiden

dossard/nollicence/nom/prenom/nationalite/noclub/noclubequipe/nomequipe/indiceequipe/typeengagement/commentaireengagement/nodeptequipe/ligueequipe/O/commentaire/anneenaissance/categorie/sexe/nodept/noligue/nomepreuve/nomcourse/codeappel/distancourse/duree/place/performance/qualif/lieucompetition/nomcompetition/debutcompetition/adresse1/adresse2/codepostal/ville/pratiquant/typellicence/ordreathlete/categorieekiden/sexeekiden/placeekiden/performancecumuln/performanceindn

Détails des champs :

Licence : 6 à 7 chiffres ou Pass running : lettre T suivie de 6 chiffres

Code club : 6 chiffres à remplir dans les champs N° club athlète/N° club équipe

Nationalité : 3 caractères cf. ANNEXE 5C

Année de naissance : 4 chiffres **exempe : 1978**

Catégorie : 2 caractères ; **MI, PO, EA, CA, JU, ES, SE, V1, V2, V3, V4**

Performance : en numérique sans séparateur, exemple pour 1h15'25 = 11525, 33'45 = 3345

Perf, ce champ intègre les performances individuelles cumulées,

Perf Ekiden représente le temps final de l'équipe,

Perf indiv Ekiden représente le temps individuel des athlètes,

En cas de problème contacter Dai DAM

Direction des Organisations - cnchs@athle.org - 01 53 80 70 63

ANNEXE 5D

CATEGORIE EPREUVE

Code d'appel	épreuve	Code d'appel	épreuve
261	10km route	295	marathon
265	15km route	296	ekiden
269	20km route	298	24 heures
271	semi marathon	299	100km route
275	25km route	003	autres distances
001	cross	002	montagne

CODE NATION

PAYS	CODE	PAYS	CODE	PAYS	CODE	PAYS	CODE
AFGHANISTAN	AFG	DANEMARK	DEN	KOWEIT	KUW	PORTO RICO	PUR
ANTILLES NEERLANDAISES	AHO	DJIBOUTI	DJI	LAOS	LAO	POLYNESIE FRANCAISE	PYF
ANGUILLA	AIA	DOMINIQUE	DMA	LETTONIE	LAT	QATAR	QAT
ALBANIE	ALB	REPUBLIQUE DOMINICAINE	DOM	LIBYE	LBA	ROUMANIE	ROM
ALGERIE	ALG	EQUATEUR	ECU	LIBERIA	LBR	AFRIQUE DU SUD	RSA
ANDORRE	AND	EGYPTE	EGY	SAINTE-LUCIE	LCA	RUSSIE	RUS
ANGOLA	ANG	ERYTHREE	ERI	LESOTHO	LES	RWANDA	RWA
ANTIGUA	ANT	EL SALVADOR	ESA	LIBAN	LIB	SAMOA OCCIDENTALES	SAM
ARGENTINE	ARG	Espagne	ESP	LIECHTENSTEIN	LIE	SERBIE ET MONTENEGRO	SCG
ARMENIE	ARM	ESTONIE	EST	LITUANIE	LTU	SENEGAL	SEN
ARUBA	ARU	ETHIOPIE	ETH	Luxembourg	LUX	SEYCHELLES	SEY
SAMOA AMERICAINES	ASA	FIDJI	FIJ	MACAO	MAC	SINGAPOUR	SIN
AUSTRALIE	AUS	FINLANDE	FIN	MADAGASCAR	MAD	SAINT KITTS ET NEVIS	SKN
Autriche	AUT	France	FRA	MAROC	MAR	SIERRA LEONE	SLE
AZERBAIDJAN	AZE	MICRONESIE	FSM	MALAYSIE	MAS	SLOVENIE	SLO
BAHAMAS	BAH	GABON	GAB	MALAWI	MAW	SAINT-MARIN	SMR
BANGLADESH	BAN	GAMBIE	GAM	MOLDAVIE	MDA	ILES SALOMON	SOL
BARBADE	BAR	GRANDE BRETAGNE / IRLANDE NORD	GBR	MALDIVES	MDV	SOMALIE	SOM
BURUNDI	BDI	GUINEE-BISSAU	GBS	Mexique	MEX	SRI LANKA	SRI
Belgique	BEL	GEORGIE	GEO	MONGOLIE	MGL	REP. DE SAO TOME ET PRINCIPE	STP
BENIN	BEN	GUINEE-EQUATORIALE	GEQ	EX. REP. YOUSGSLAVE MACEDOINE	MKD	SOUDAN	SUD
LES BERMUDES	BER	Allemagne	GER	MALI	MLI	SUISSE	SUI
BHOUTAN	BHU	GHANA	GHA	MALTE	MLT	SURINAME	SUR
BOSNIE HERZEGOVINE	BIH	GIBRALTAR	GIB	MONTERRAT	MNT	REPUBLIQUE SLOVAQUE	SVK
BELIZE	BIZ	GRECE	GRE	MONACO	MON	SUEDE	SWE
BELARUS	BLR	GRENADE	GRN	MOZAMBIQUE	MOZ	SWAZILAND	SWZ
BOLIVIE	BOL	GUATEMALA	GUA	ILE MAURICE	MRI	SYRIE	SYR
BOTSWANA	BOT	GUINEE	GUI	ILES MARSHALL	MSH	TAHITI	TAH
BRESIL	BRA	GUAM	GUM	MAURITANIE	MTN	TANZANIE	TAN
BAHREIN	BRN	GUYANE	GUY	MYANMAR	MYA	TONGA	TGA
BRUNEI	BRU	HAITI	HAI	NAMIBIE	NAM	THAILANDE	THA
BULGARIE	BUL	HONG KONG – CHINE	HKG	NICARAGUA	NCA	TADJIKISTAN	TJK
BURKINA FASO	BUR	HONDURAS	HON	PAYS BAS	NED	TURKMENISTAN	TKM
REPUBLIQUE CENTRE AFRICAINE	CAF	HONGRIE	HUN	NEPAL	NEP	ILES TURKS ET CAICOS	TKS
CAMBODGE	CAM	INDONESIE	INA	ILE NORFOLK	NFI	TIMOR ORIENTAL	TLS
CANADA	CAN	INDE	IND	NIGERIA	NGR	TOGO	TOG
ILES CAIMANS	CAY	REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN	IRI	NIGER	NIG	CHINESE TAIPEI	TPE
CONGO	CGO	Irlande	IRL	ILES MARIANES	NMA	TRINITE ET TOBAGO	TRI
TCHAD	CHA	IRAK	IRQ	NORVEGE	NOR	TUNISIE	TUN
CHILI	CHI	ISLANDE	ISL	NAURU	NRU	TURQUIE	TUR
REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	CHN	ISRAEL	ISR	NOUVELLE ZELANDE	NZL	EMIRATS ARABES UNIS	UAE
COTE D'IVOIRE	CIV	ILES VIERGES	ISV	OMAN	OMN	OUGANDA	UGA
CAMEROUN	CMR	Italie	ITA	PAKISTAN	PAK	UKRAINE	UKR
REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO	COD	ILES VIERGES BRITANNIQUES	IVB	PANAMA	PAN	URUGUAY	URU
ILES COOK	COK	JAMAIQUE	JAM	PARAGUAY	PAR	ETATS UNIS d'AMERIQUE	USA
COLOMBIE	COL	JORDANIE	JOR	PEROU	PER	OUBEKISTAN	UZB
COMORES	COM	JAPON	JPN	PHILIPPINES	PHI	VANUATU	VAN
ILES DU CAP VERT	CPV	KAZAKSTAN	KAZ	REP. DEMOCRATIQUE DE COREE	PKR	VENEZUELA	VEN
COSTA RICA	CRC	KENYA	KEN	PALESTINE	PLE	VIETNAM	VIE
CROATIE	CRO	KIRGHIZSTAN	KGZ	PALAU	PLW	SAINT-VINCENT	VIN
CUBA	CUB	KIRIBATI	KIR	PAPOUSIE-NOUVELLE GUINEE	PNG	REPUBLIQUE DU YEMEN	YEM
CHYPRE	CYP	COREE	KOR	POLOGNE	POL	YUGOSLAVIE	YUG
REPUBLIQUE TCHEQUE	CZE	ARABIE SAOUDITE	KSA	Portugal	POR	ZAMBIE	ZAM
						ZIMBABWE	ZIM



FEDERATION FRANÇAISE D'ATHLETISME

JURY DES EPREUVES A LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL ET REGIONAL

NOM DE LA COURSE :

LIEU : DATE :

LIGUE : DEPARTEMENT :

FONCTION	NOM ET PRENOM	QUALIFICATION	CLUB
Directeur de Course			
Officiel Juge Arbitre de CHS			
Officiel Adjoint de CHS			
Chronométrateur Général			
Chronométrateurs Adjoins			
Starter			
Responsable arrivée			
Responsable départ			

A renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS et copie aux officiels Juges Arbitres de CHS

Visa de l'organisation

Le

ADRESSES EMAILS DES C.R.C.H.S.

REGION	EMAIL LIGUE	EMAIL CRCHS
ALSACE	lraa@crosta.com	crchsals@club-internet.fr
AQUITAINE	president@athletismeaquitain.org	crchs@athletismeaquitain.org
AUVERGNE	athle.auv@wanadoo.fr	
BASSE NORMANDIE	lbna@fr.st	crchsbn@club-internet.fr
BOURGOGNE	ffaligebou@wanadoo.fr	ffacrchsbou@wanadoo.fr
BRETAGNE	bretagne-athletisme@wanadoo.fr	crchsbre@club-internet.fr
COTE D'AZUR	ligue@athlecotedazur.org	Lcaachs@aol.com
CENTRE	athle.centre@wanadoo.fr	jpcalenge@free.fr
CHAMPAGNE	LCAathletisme@wanadoo.fr	crchscha@wanadoo.fr
CORSE	lc20@club-internet.fr	
FRANCHE COMTE	athletisme.ligue.fc@wanadoo.fr	crchsfrc@club-internet.fr
GUADELOUPE	ligue.athlegua@wanadoo.fr	
GUYANE	daniel.lapompe-paironne@wanadoo.fr	
HAUTE NORMANDIE	athletisme.haute.normandie@wanadoo.fr	ATHLETISME.HAUTE.NORMANDIE@wanadoo.fr
ILE DE FRANCE	jack.roulet@athleif.org	chantal.sechez@wanadoo.fr
LANGUEDOC	lalr@wanadoo.fr	crchslan@club-internet.fr
LIMOUSIN	ligue.athlelim@wanadoo.fr	crchs.lim@laposte.net
LORRAINE	liglorathletisme@free.fr	crchslor@free.fr
MARTINIQUE	LigueAthletismeMque@wanadoo.fr	
NOUVELLE CALEDONIE	Inca@lagoon.nc	berthet@lagoon.nc
NORD PAS DE CALAIS	contact@lnpca.org	crchsnpc@wanadoo.fr
PICARDIE	picardie.athletisme@wanadoo.fr	crchspic@aol.com
PAYS DE LA LOIRE	athle.paysloire@wanadoo.fr	crchspl@club-internet.fr
POITOU	ligueathle-poi@wanadoo.fr	Joel.geay@club-internet.fr
PROVENCE	liguepro@wanadoo.fr	liguepro@wanadoo.fr
PYRENEES	secretariat.Impa@wanadoo.fr	Michel.Wimart@wanadoo.fr
REUNION	lra974@wanadoo.fr	yann974@wanadoo.fr
RHONE-ALPES	athle.rhone.alpes@wanadoo.fr	fservais@club-internet.fr

LABEL DE COURSES EN MONTAGNE 2008 CANDIDATURE A LA RECONNAISSANCE D'EPREUVE

ORGANISATEUR (Club/CDA/Ligue) _____

Représenté(e) par M. Mme. Mlle (nom/prénom/fonction) :

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphones

Travail : _____

Domicile : _____

Club : _____

Portable : _____

Télécopies

Travail : _____

Domicile : _____

Club : _____

Email : _____

Site Internet : _____

1. Reconnaît avoir pris connaissance du cahier des charges

NOM : Date :

Nombre d'athlètes classés en 2007 : _____ Lieu exact de l'épreuve : _____

2. envoie cette demande à sa CRCHS avant le 5 octobre 2007,
3. S'engage à respecter l'ensemble des règlements FFA et CNCHS (catégories d'âges, classements, etc...),
4. S'engage à respecter le cahier des charges des labels,
5. Joint à cette demande un chèque de 500 euros (**à l'ordre de la Ligue**) (voir annexe 2)
6. S'engage à envoyer les résultats sous huitaine à la FFA et à la Ligue par email à cnchs@athle.org, suivant la procédure logica

Date

Signature

Avis du Président de la CRCHS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES EPREUVES A LABEL MONTAGNE 2008

NOM DE L'EPREUVE :

LIEU :

DATE :

HEURE DE DEPART :

DISTANCE :

Nombre d'arrivants lors de l'édition précédente
(Uniquement pour la course concernée)

Dénivelé positif

Parcours - Montée

Dénivelé total

Parcours - Montée/Descente

RECORD DE L'EPREUVE (TEMPS - NOM - ANNEE)

- Masculin : _____

- Féminin : _____

VALEUR GLOBALE DES RECOMPENSES :

PERSONNE À CONTACTER POUR LES ENGAGEMENTS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____

Adresse email : _____

Site Internet : _____

INSCRIPTIONS EN LIGNE



Avec la FFA, Tous en ligne pour prendre le départ !

La Fédération Française d'Athlétisme vient à nouveau d'innover auprès des coureurs et des organisateurs de course en lançant récemment son nouveau service "Inscription en ligne".

En se rendant sur le site de la FFA www.athle.com, les coureurs peuvent désormais s'inscrire depuis chez eux à moindre frais, d'un simple clic. Effectif pour une partie des courses, ce nouveau service est ouvert à l'ensemble des courses à label FFA.

Alors rendez-vous sans plus tarder sur le site www.athle.com pour découvrir en direct l' "Inscription en ligne" !



+ rapide



+ souple



+ économique



Inscription en ligne
Un service édité par sport-up.fr

ORGANISATEURS! Bénéficiez de

- > Un service gratuit
- > Une simplification administrative et de secrétariat
- > Un vecteur de communication supplémentaire
- > Une formulaire d'inscription adapté à votre épreuve
- > La mise en ligne des résultats
- > Un espace "Actualité" pour vos communiqués de presse
- > Une inscription rapide
- > Une information complète
- > Un paiement sécurisé SSL par carte bancaire
- > Une confirmation d'inscription par email
- > Une consultation des résultats
- > Une réception par SMS de leur temps et classement

ORGANISATEURS! Proposez aux participants 

www.athle.com

LOGICA CROSS-ROUTE

FORMULAIRE DE COMMANDE

1.1 I- PRESENTATION

•But :

Uniformité dans le format des résultats, facilité de transfert des résultats vers la Fédération Française d'Athlétisme, Internet.

•En utilisant ce logiciel vous pourrez :

1. Gérer entièrement votre compétition, saisie des engagés, éditions des séries, et des résultats.
2. Récupérer un fichier de résultats qui peut directement être transmis sur internet.

1.2 II- MATERIEL NECESSAIRE

- Microsoft Windows 98 (ou supérieur) ou Microsoft Windows NT 4.0 (ou supérieur),
- PC Pentium avec 32 Mo de RAM (64 Mo pour Windows NT)
- Ecran VGA (ou supérieur),
- Souris,
- Lecteur de CD-ROM pour l'installation,
- Place disque 40 Mo.

1.3 III- COMMENT VOUS LE PROCURER

Pour cela, il vous suffit de nous retourner ce formulaire après l'avoir rempli et accompagné d'un chèque de **20 Euros (Abonnement annuel - frais de port inclus)** à l'ordre de la FFA.

Attention : si votre club n'est pas affilié à la FFA, le tarif est de **100 euros**, toujours pour un abonnement annuel.

LOGICA CROSS-ROUTE

Premier abonnement - Renouvellement

Nom :	Prénom :	N° Licence :
Structure (<input type="checkbox"/> Lig, <input type="checkbox"/> CD, <input type="checkbox"/> Club) :		N° : _ _ _ _ _
Adresse (pour envoi du logiciel) :		
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :	
Télocopie :	E-mail :	
Code d'accès SIFFA de l'Officiel Logica :		
Nombre d'exemplaire(s) :	Prix : x 20,00* =Euros	

DATE :

SIGNATURE :

* 100 euros pour les clubs non affiliés à la FFA.